



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°7

PROCES-VERBAL DU 15 MARS 2019

SAISON 2018/2019

Présents physiquement :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER

Présents en visioconférence :

Florence AVABY, Alain GRIGUER, Christine MOURADIAN (à partir de 13h)

Excusée :

Michelle AKILIAN

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Satisfaction sur l'organisation des deux finales de Coupes de France. La dotation financière sera évaluée selon le respect des cahiers des charges. Félicitations aux vainqueurs : St-Raphaël et Tours VB.

Agence Nationale du Sport : L'Assemblée Générale de création aura lieu prochainement, Michelle AKILIAN est candidate au titre du Volley-Ball.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV

Le Stade Français Paris Saint-Cloud fait part de son intention d'arrêter la LAF pour retourner en Elite. Les Présidents de la LNV et de la FFvolley ont proposé leur soutien au club pour aller rencontrer la ville de Paris.

Auteur : Yves LABROUSSE

3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

- Commission Centrale des Statuts et Règlements du 22 février 2019
- Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi du 28 février 2019

Aucune remarque sur les PV en instance d'approbation.

PROPOSITIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

La baisse de la tarification de la licence encadrement est à l'étude pour la prochaine Assemblée Générale.

Une autre étude est en cours pour établir les licences selon le niveau de pratique.

Une simulation budgétaire est faite pour que la Fédération demeure à ressource constante, donc sans recettes supplémentaires prévues.

4. SECTEUR FINANCES

Le bilan et le compte de résultat ne sont pas encore finalisés.

Le Directeur financier de la FIVB a été reçu à la FFvolley pour déterminer une solution par rapport au crédit de TVA (environ 350 000 €) qui revient à la FIVB suite à l'organisation de la finale de la VNL à Lille.

Le Trésorier Général de la FFvolley indique ne pas pouvoir réaliser de situation comptable tous les trimestres (proposition du Conseil de Surveillance), en effet cela augmentera très sensiblement les honoraires du cabinet comptable.

Il est constaté une augmentation importante du coût des frais de déplacement des arbitres. Ceci s'explique en partie par un plus grand nombre de match encadrés ainsi que par le récent remboursement des péages, mais il faut analyser finement ce dérapage.

5. SECTEUR SPORTIF

ARBITRAGES SUR LES MANIFESTATIONS DE BEACH VOLLEY

La Fédération prend uniquement en charge l'arbitrage des demi-finales et finales lors de l'ensemble des compétitions de Beach Volley.

Dès lors qu'ils ne sifflent plus, les arbitres ne sont plus pris en charge, ni par la Fédération, ni par l'organisateur.

→ **Approbation à l'unanimité**

COUPES DE FRANCE SENIOR AMATEUR

Un nouveau projet est à l'étude, la philosophie serait d'ouvrir la Coupe de France à l'ensemble des joueurs du club non titulaire d'une licence PRO, ainsi un club LNV pourrait participer à la Coupe de France amateur mais sans ses joueurs à licence PRO.

→ **Approbation à l'unanimité**

MODIFICATION DU REGLEMENT DES COUPES DE FRANCE SENIOR PRO SUR LES JIFF

Cette saison la CCS a constaté que certains clubs avaient joué en Coupe de France Pro sans aucun JIFF, il sera rajouté un article au règlement précisant l'obligation aux clubs de respecter les obligations JIFF de leur championnat.

→ **Approbation à la majorité simple**

SECTEUR FEMININ

Suite à la réunion du secteur féminin qui s'est tenue à Mulhouse, les clubs demandent à la FFvolley de revenir à une Coupe de France où tous les clubs se rencontrent y compris ceux de certaines divisions inférieures. Sur le principe, la Fédération est d'accord, mais avec la limite du nombre de journées disponibles, car la saison prochaine sera très courte avec le Tournoi de Qualification Olympique en janvier.

UTILISATION DES BALLONS LORS DE LA COUPE DE FRANCE

Les clubs amateurs ont le choix du ballon des matchs dans la liste des ballons homologués, mais ils ont l'obligation lors de la confirmation d'engagement de déclarer ce choix.

Les clubs Pro utilisent le ballon homologué par la LNV pour les championnats.

→ **Approbation à l'unanimité**

JOKER MEDICAL EN COUPE DE FRANCE ET DATE DE QUALIFICATION

Les dates de qualification ne sont pas applicables en Coupe de France.

→ **Approbation à l'unanimité**

COURRIER DES CLUBS DE L'YONNE

Le Bureau Exécutif décide d'aider les clubs du département qui se retrouvent dans une situation d'isolement. Nous allons échanger avec la Ligue régionale sur des solutions à apporter.

6. SECTEUR ORGANISATION

ETUDE SUR L'ORGANISATION DES POULES ET FORMULES

A l'étude, une formule pour limiter les déplacements, suite à la situation économique où tous les déplacements deviennent trop coûteux aux clubs il est donc indispensable de diminuer les kilométrages dans toutes nouvelles formules sportives.

LES ORGANISATIONS FEDERALES

L'organisation de la Finale de la Coupe de France M11 Féminine est attribuée à MOUGINS.

L'organisation de la Finale de la Coupe de France M11 Masculine est attribuée à LAVAL.

Les Volleyades M15M et M14F sont attribués à VITROLLES.

→ **Approbation à l'unanimité**

7. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Michelle AKILIAN a participé à la Commission Mixte Nationale de l'USEP.

LES SERVICES CIVIQUES

20 nouveaux services civiques dédiés aux grands événements ont été attribués à la FFvolley, les Ligues, Comités Départementaux et clubs peuvent déposer des demandes.

1^{ère} priorité pour servir les Ligues organisatrices de l'Eurovolley.

2^{ème} priorité pour les territoires faisant des actions « ANNEES DU VOLLEY ».

→ **Approbation à l'unanimité**

DAF : FINALISATION DU PROJET VISANT A PRENDRE EN COMPTE L'ENCADREMENT DANS LES DAF

Une étude est en cours pour rechercher à harmoniser les Labels et les DAF, le projet consiste à valoriser plutôt que de sanctionner.

→ **Approbation à l'unanimité**

8. SECTEUR FORMATION

Axelle GUIGUET a pris contact avec Pierre SARRAMAIGNA en lui faisant une proposition de mission concernant la mise place de l'Institut de Formation.

La CCEE a fait une proposition sur la formation des entraîneurs PRO du 14 au 16 en masculin, et 20 au 22 pour les féminines.

9. SECTEUR DTN

Organisation d'un colloque des cadres CRE du 24 au 26 juin à Sablé sur Sarthe. Un courrier sera envoyé aux Présidents de Ligue pour leur présenter le colloque. Un quota pourrait être envisagé s'il y a un grand nombre de candidats. Les frais étant à la charge des Ligues.

10 - SECTEUR EVENEMENTIEL

VOLLEYBALL NATIONS LEAGUE

La ville de Cannes est choisie pour accueillir la VNL 2019, la ville mettant le Palais des victoires à disposition de la Fédération gratuitement.

Le Conseil Départemental des Alpes Maritimes a été sollicité par le Président pour accompagner financièrement et a accepté.

→ **Approbation à l'unanimité**

FINALE DES COUPES DE FRANCE AMATEURS

TERVILLE en Féminin et ASUL LYON en Masculin sont choisis pour l'organisation des finales des Coupes de France.

→ **Approbation à l'unanimité**

EUROVOLLEY 2019

Bon démarrage de la vente de la billetterie à l'unité.

Le Bureau Exécutif réclame de ne pas programmer de compétitions durant les 3 week-ends où sera organisé l'Euro en France.

→ Approbation à l'unanimité

SECTEUR FEMININ

TOURCOING ET HARNES accueilleront la GOLDEN EUROPEAN LEAGUE (GEL).

L'équipe de France Féminine est invitée par la Hongrie (Severial Cup) et organisera ses stages à VICHY, DINARD, CHATENAY-MALABRY et BELFORT.

11. RESSOURCES HUMAINES

Compte tenu de la prolongation de l'arrêt de travail de la Responsable Comptable, Sylvie BERNIER, une personne a été embauchée pour 6 mois. La responsabilité du service comptable est prise en charge par Christian ALBE.

12. PARTENARIAT

Arnaud DAGORNE fait un point sur les discussions avec des nouveaux partenaires.

GERFLOR : une proposition est en cours pour un partenariat spécifique sur l'EUROVOLLEY.

APPART CITY : les discussions continuent pour un partenariat spécifique sur l'EUROVOLLEY.

LA POSTE : Une discussion est en cours.

AVIA est intéressé par la VNL, voire pour l'Euro.

La MAIF confirme son accord pour être partenaire officiel de l'EUROVOLLEY pour 92 K€.

SHILTON devient nouveau partenaire élégance de la FFvolley et équipera les Equipes de France Masculine et Féminine et le Bureau Exécutif de la FFvolley.

Des produits SHILTON avec le logo FFvolley seront en vente sur le site web de la marque avec une rétrocession sur chiffre d'affaire pour la FFvolley.

PARTENARIAT DECATHLON

Le contrat est signé avec DECATHLON qui devient partenaire de la FFvolley.

Une offre DECAPRO est disponible pour les clubs afin qu'ils bénéficient de - 10 % sur tous leurs achats.

Une proposition de convention cadre est proposée par **E-COTIZ CONVENTION** permettant à nos clubs de bénéficier de - 20 % de remises.

Une offre de services et d'assurance sur mesure est proposée aux clubs par la MAIF.

13. QUESTIONS DIVERSES

Le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône a saisi le Conseil de Surveillance pour une médiation avec la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur. Ce Comité Départemental était en comité de gestion il y a peu de temps.

Madame Aline GEMISE-FAREAU étant indisponible demande à être remplacée par M. Jean-Paul ALORO, le Bureau Exécutif désigne M. Christian ALBE pour un nouvel examen de ce dossier, une fois ce nouvel examen réalisé, le Président recevra les Présidents du CD13 et de la Ligue PACA.

Fin de la Réunion à 18h00.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE